



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sapeurs pompiers

Question écrite n° 33235

Texte de la question

M. Jean-François Parigi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le manque d'effectif au sein de la profession de sapeur-pompier. Face à un nombre d'interventions en constante progression (7 % chaque année) et des effectifs qui ne s'accroissent pas, les pompiers font état d'une sur sollicitation majeure. En 10 ans, le chiffre d'interventions est passé de 3,5 millions à 4,6 millions. Pourtant, les interventions relevant de l'urgence vitale n'ont pas augmenté substantiellement. 80 % des interventions effectuées par les pompiers ne relèvent pas de l'urgence vitale, ni même parfois de leur domaine, mais du secours à personne. En parallèle, sur la même période, le nombre d'agressions a augmenté de 213 % selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), principalement lors du secours à personne. Assurer plus de missions, parfois hors domaine de compétences, avec moins d'effectifs dans un contexte de violence qui semble s'accroître relève donc du quotidien de ces hommes et femmes en première ligne. Malgré le nouveau plan de prévention et de lutte contre les agressions de sapeurs-pompiers lancé cet été 2020, les professionnels du secteur se trouvent toujours face à une recrudescence des violences. Le week-end du 3 au 4 octobre 2020 a été marqué par plusieurs agressions en Rhône-Alpes : un pompier a été blessé à la tête par un homme armé d'une hachette dans le 7e arrondissement de Lyon, tandis que des soldats du feu ont eux été violemment pris à partie lors de violences urbaines à Rillieux-la-Pape. Les pompiers ont dû se retrancher dans le poste de police en raison d'un manque d'effectifs pour assurer leur sécurité. Par ailleurs, par peur de représailles, nombre de pompiers n'oseront pas porter plainte. Ce constat amène à reconsidérer l'octroi d'une possibilité de dépôt de plainte anonymisée pour les professionnels du secteur afin de les encourager à ne pas tolérer l'intolérable. En l'espèce, il lui demande des précisions quant aux mesures qu'il entend mettre en œuvre afin de protéger les soldats du feu, d'améliorer leurs conditions de travail et de mieux prendre en charge la grande détresse psychologique dans laquelle beaucoup d'entre eux se trouvent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Parigi](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33235

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7203

Question retirée le : 3 août 2021 (Fin de mandat)